



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Cergy, le 18 décembre 2023

Le préfet du Val-d'Oise

à

Mesdames et messieurs les maires
du département du Val-d'Oise

Objet : Mesures de sécurité à l'occasion des festivités de la Saint-Sylvestre – Interdiction temporaire de la détention d'artifices de divertissement et de combustibles domestiques.

P.J. : - Fiche sur les précautions de sécurité
- Deux arrêtés préfectoraux

Les festivités couvrant la période des fêtes de la Saint-Sylvestre peuvent être l'occasion, pour certains individus, de se livrer à des exactions, violences et dégradations troublant l'ordre public et portant atteinte à la sécurité et aux biens de nos concitoyens. Des mesures préventives permettent d'en limiter l'ampleur et de faciliter, le cas échéant, leur répression.

Dans ce but, j'ai interdit temporairement, par arrêté du 18 décembre 2023 :

- la détention, le port et le transport de certains artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques, du vendredi 22 décembre 2023 à partir de 08h00 au mardi 2 janvier 2024 à 08h00,
- la détention, le port et le transport de carburant dans des conteneurs individuels par des particuliers, du vendredi 22 décembre 2023 à partir de 08h00 au mardi 2 janvier 2024 à 08h00,

En complément de ces deux arrêtés dont vous trouverez ci-joint un exemplaire, je vous transmets une fiche sur les précautions qui permettent de limiter les violences éventuelles grâce à une vigilance renforcée en amont de la nuit du 31 décembre 2023 au 1^{er} janvier 2024.

En outre, je vous invite également à prendre contact avec les bailleurs de votre commune afin de les sensibiliser sur les mesures de sécurité qui pourraient être prises à titre préventif.

Le commandant de brigade de gendarmerie ou le commissaire de police compétent sont à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information ou conseils utiles.

Pour le préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Thomas FOURGEOT

Copie à :

- *Madame la secrétaire générale, sous-préfète de Pontoise*
- *Monsieur le sous-préfet d'Argenteuil*
- *Monsieur le sous-préfet de Sarcelles*
- *Monsieur le directeur départemental de la police nationale*
- *Monsieur le commandant de groupement de gendarmerie départementale*
- *Monsieur le directeur du service départemental d'incendie et de secours*
- *Madame la directrice départementale de la protection des populations*

* *
*